

Présents : M. BEGON, Maire

Messieurs BAILLARGEAT et GENET adjoints

Mesdames DUMAS, DURAND, DUVEAU, CHACON Messieurs, BRUNET GAUTHIER, GUILLON

Absent excusé : néant

Secrétaire de séance : Mme DURAND

Ouverture de la séance : 19 heures

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 11 février 2015

Comptes administratifs de l'exercice 2014

Vote du compte administratif du budget principal, lequel peut se résumer ainsi :

2014 Libellé	Fonctionnement		Investissement		Totaux	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		85 797.30	00,00	36 281.73	0,00	122 079.03
Opérations de l'exercice	259 436.02	279 057.72	21 376.12	14 981.71	280 812.14	294 039.43
Total	259 436.02	364 855.02	21 376.12	51 263.44	280 812.14	416 118.46
Résultat	0,00	105 419.00	0,00	29 887.32	0,00	135 306.32
Restes à réaliser	0	0	22 768.73	0,00	22 768.73	0,00
Totaux cumulés	259 436.02	364 855.02	44 144.85	51 263.44	303 580.14	416 118.46
Résultats définitifs	0,00	105 419.00	0,00	7118.59	0,00	112 537.59

Approbation du compte de gestion dressé par le Receveur Municipal.

Souhaitant obtenir des précisions concernant le compte de gestion du café restaurant , M. le Maire propose de reporter le vote à la prochaine réunion du budget. Le Conseil accepte.

Travaux d'agrandissement du café- restaurant

M. le Maire rappelle que pour obtenir le certificat de conformité nécessaire, l'architecte du projet doit suivre les travaux en maîtrise d'œuvre .

ATD 36 (agence technique départementale)

Assistance des communes dans leurs travaux de voirie. M. le Maire doute de l'opportunité d'une adhésion (2 euros par habitant), la mission de conseil de l'ATD n'étant valable que pour les projets inférieurs à 3000 euros...

Prévisions de travaux de voirie

2015

-Carrefour de la Forêt → l'Espérance

Du ponceau de la route de la Roche → carrefour de M. et Mme David

Renforcement du virage aux Ajoncs

2016

La Boulognière → les Beaudets

L'Espérance → la route des Ajoncs

La Roche (intersection M. et Mme DAVID) → partie goudronnée du chemin du Coup de Vent

Eclairage public

4 lampadaires ne sont pas aux normes, à voir avec la CDC

Questions diverses

- Demande de M. Maurice DULAC pour exploiter le bois sur la parcelle du Mollat (ancien moto-cross)

Le Conseil accepte à 30 euros la corde (le bois sera stocké sur place pour vérification).

- Demande de M. Frédéric DULAC, de la Société de chasse pour utiliser les bâtiments du stade de foot .

Le Conseil refuse pour des raisons de sécurité (pas aux normes).

- Une clôture de protection a été posée devant la maison de la famille BARONNET

Il a été demandé au voisin de se garer désormais sur le terrassement fait par la commune , afin que les gros véhicules puissent circuler librement sans endommager ladite clôture.

- Demande de M. DUMAS et de M. RIGAIL pour l'achat d'une mare communale et d'une petite parcelle en friche situées aux Perrins . Le Conseil accepte la proposition , à charge de l'acheteur de régler les différents frais et à condition de laisser une petite partie de la mare à la commune qu'il remblaierait afin de faciliter l'accessibilité du chemin.

- Le Conseil vote les subventions suivantes :

- Le Goujon de la Benaize : 75 euros
- Les donateurs de sang : 75 euros
- Association de chasse : 75 euros
- Familles Rurales : 75 euros
- Souvenir Français : 75 euros

Séance close à 23 heures